

GIP

COMPTES ANNUELS
30/12/2022

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	7 514 671,99	8 182 237,98
Actions et valeurs assimilées	494 848,56	583 913,29
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	494 848,56	583 913,29
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 597 814,33	1 807 237,75
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 597 814,33	1 807 237,75
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	5 422 009,10	5 791 086,94
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 606 961,56	5 791 086,94
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	815 047,54	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	682,69	690,39
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	682,69	690,39
COMPTES FINANCIERS	100 322,72	257 468,30
Liquidités	100 322,72	257 468,30
TOTAL DE L'ACTIF	7 615 677,40	8 440 396,67

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 338 861,24	8 199 314,98
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	226 667,97	141 440,71
Résultat de l'exercice (a,b)	5 478,68	64 483,67
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	7 571 007,89	8 405 239,36
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	44 669,51	35 157,31
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	44 669,51	35 157,31
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	7 615 677,40	8 440 396,67

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	699,36	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	14 345,12	27 408,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	24 085,63	77 583,56
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	16 284,09	1 476,65
TOTAL (1)	55 414,20	106 468,73
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	95,67	384,80
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	95,67	384,80
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	55 318,53	106 083,93
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	49 839,04	49 992,54
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	5 479,49	56 091,39
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-0,81	8 392,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	5 478,68	64 483,67

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013268638 - Action GIP C : Taux de frais maximum de 0,85% TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action GIP C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	8 405 239,36	6 499 266,49
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 296,97	1 015 894,26
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-14 129,46	-19 099,07
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	286 763,73	135 668,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-118 191,93	-5 195,22
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-1 541,29	-966,29
Différences de change	8 634,03	87 373,93
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 008 493,01	636 255,50
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>344 652,14</i>	<i>1 353 145,15</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 353 145,15</i>	<i>-716 889,65</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5 479,49	56 091,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	7 571 007,89	8 405 239,36

(*) 31/12/2021 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50,00 €

(**) 30/12/2022 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50,00 €

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 141 853,33	15,08
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	246 488,00	3,25
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	209 473,00	2,77
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 597 814,33	21,10
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	781 450,50	10,32	0,00	0,00	816 363,83	10,78	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 322,72	1,33
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	402 800,00	5,32	206 211,33	2,72	555 531,00	7,34	433 272,00	5,72
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	100 322,72	1,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 HKD		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	96 468,21	1,27	34 821,35	0,46	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	574 006,70	7,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 862,73	0,12	91,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	682,69
TOTAL DES CRÉANCES		682,69
DETTES		
	Frais de gestion fixe	44 669,51
TOTAL DES DETTES		44 669,51
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-43 986,82

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	67,0000	7 296,97
Actions rachetées durant l'exercice	-122,0000	-14 129,46
Solde net des souscriptions/rachats	-55,0000	-6 832,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	67 471,6663	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	53 342,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	3 503,40

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 233 732,53
	FR0000284150	ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	61 013,16
	FR0012902658	ESSOR USA OPPORTUNITIES U USD	63 475,15
	FR0010697482	R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	1 224,58
	FR0013294006	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	222 767,36
	FR0013269412	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	277 826,25
	FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG P EUR	150 300,00
	FR0007001581	R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	98 570,25
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	525 405,68
	FR0013127222	RMM TRÉSORERIE C EUR	833 150,10
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			2 233 732,53

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	5 478,68	64 483,67
Total	5 478,68	64 483,67

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 478,68	64 483,67
Total	5 478,68	64 483,67

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	226 667,97	141 440,71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	226 667,97	141 440,71

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	226 667,97	141 440,71
Total	226 667,97	141 440,71

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	7 164 187,02	6 252 743,69	6 499 266,49	8 405 239,36	7 571 007,89
Nombre de titres	80 386,4753	59 485,2656	59 322,2656	67 526,6663	67 471,6663
Valeur liquidative unitaire	89,12	105,11	109,56	124,47	112,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,19	1,22	-0,72	2,09	3,35
Capitalisation unitaire sur résultat	4,35	0,22	0,21	0,95	0,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
ALPHABET-C-	USD	700	58 232,70	0,77
AMAZON.COM INC	USD	200	15 750,98	0,21
MICROSOFT CORP	USD	100	22 484,53	0,30
TOTAL ETATS-UNIS			96 468,21	1,28
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	496	65 670,40	0,87
KERING	EUR	50	23 775,00	0,31
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	164	111 503,60	1,47
MICHELIN (CGDE)	EUR	800	20 788,00	0,27
RUBIS	EUR	520	12 792,00	0,17
TOTALENERGIES SE	EUR	2 200	129 030,00	1,71
TOTAL FRANCE			363 559,00	4,80
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	1 360	14 104,83	0,18
JD.COM INC - CL A	HKD	24	635,47	0,01
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	500	20 081,05	0,27
TOTAL ILES CAIMANS			34 821,35	0,46
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			494 848,56	6,54
TOTAL Actions et valeurs assimilées			494 848,56	6,54
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CANADA				
CAN IMP BK AUTRE V 16-12-24 CV RCB	EUR	70 000	69 073,83	0,91
TOTAL CANADA			69 073,83	0,91
ETATS-UNIS				
CITIGROUP GLOBAL MKTS ZCP 06-01-27 CV	EUR	100 000	99 570,00	1,31
TOTAL ETATS-UNIS			99 570,00	1,31
FRANCE				
CIC AUTRE V 09-05-28 CV RCB	EUR	100 000	98 002,00	1,29
TOTAL FRANCE			98 002,00	1,29
LUXEMBOURG				
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 25-04-30 CV	EUR	100 000	95 940,00	1,27
TOTAL LUXEMBOURG			95 940,00	1,27
PAYS-BAS				
BBVA GLOBAL MKTS BV ZCP 16-09-27	EUR	70 000	67 648,00	0,89
JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS OPT 2.45% 25-10-27	EUR	200 000	176 180,00	2,33
TOTAL PAYS-BAS			243 828,00	3,22
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK AUTRE V 08-11-23 CV RCB	EUR	200 000	198 440,00	2,63
BARCLAYS BK AUTRE V 22-09-26	EUR	70 000	70 308,00	0,93
MORGAN STANLEY AND CO INTL ZCP 06-06-25 CV RCB	EUR	150 000	137 137,50	1,81
MORGAN STANLEY INTL ZCP 04-03-30 CV RCB	EUR	50 000	47 170,00	0,62
MORGAN STANLEY INTL ZCP 05-01-26	EUR	150 000	141 825,00	1,87

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MORGAN STANLEY INTL ZCP 17-09-29 CV RCB	EUR	200 000	192 160,00	2,54
ROYAL BANK OF CANADA LONDRES AUTRE V+0.0% 11-10-23 CV RCB	EUR	200 000	204 360,00	2,70
TOTAL ROYAUME-UNI			991 400,50	13,10
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 597 814,33	21,10
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 597 814,33	21,10
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
Echiquier Entrepreneurs FCP	EUR	20	37 167,00	0,49
ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	EUR	12	61 013,16	0,81
ESSOR USA OPPORTUNITIES U USD	USD	37	63 475,15	0,83
Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF FCP C	EUR	12 000	128 266,80	1,70
MONETA MULTI CAPS RD	EUR	272	225 509,76	2,98
MULTI UNIT FRANCE SICAV LYXOR-CAC 40 DR ETF UCITS Dist	EUR	8 585	554 344,61	7,32
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF	EUR	12 444	489 273,19	6,46
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	EUR	9,57	1 224,58	0,01
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	EUR	1 113,5584	222 767,36	2,95
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	EUR	2 665	277 826,25	3,67
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	EUR	1 500	150 300,00	1,98
R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	EUR	1 275	98 570,25	1,31
R-CO VALOR P EUR	EUR	284	525 405,68	6,94
RMM TRÉSORERIE C EUR	EUR	847,6707	833 150,10	11,00
SYCOMORE FRANCECAP I	EUR	239	153 010,19	2,02
TOTAL FRANCE			3 821 304,08	50,47
IRLANDE				
FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	USD	1 000	113 924,34	1,51
TOTAL IRLANDE			113 924,34	1,51
LUXEMBOURG				
COM SELECT.WPS SELECT GRW B C.	EUR	27	174 303,90	2,30
EXANE FDS 1 CERES FUND CL.A C.	EUR	10	172 653,70	2,28
JPMF CHINA FD SHS JPM C ACC USD C	USD	2 350	118 205,04	1,56
MS INV F ASIA OPPORTUNITY FUND I	USD	1 050	49 399,02	0,65
TROWE PRICE-LARG CAP EQ A ACC	USD	3 830	157 171,48	2,08
TOTAL LUXEMBOURG			671 733,14	8,87
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 606 961,56	60,85
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
iShares Core SP 500 UCITS ETF USD Dist	USD	2 005	71 831,67	0,95
ISHARES SP 500 EUR HEDGED UCITS ETF ACC	EUR	9 050	743 215,87	9,82
TOTAL IRLANDE			815 047,54	10,77
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			815 047,54	10,77
TOTAL Organismes de placement collectif			5 422 009,10	71,62
Créances			682,69	0,00
Dettes			-44 669,51	-0,59
Comptes financiers			100 322,72	1,33

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actif net			7 571 007,89	100,00

Action GIP C	EUR	67 471,6663	112,21	
--------------	-----	-------------	--------	--

GIP

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 29 avenue de Messine, 75 008 Paris
832 481 675 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Exercice clos le 30 décembre 2022

I - DEVELOPPEMENT JURIDIQUE

A/ *Approbation des comptes*

Conformément à la Loi, nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 2022, les conclusions sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et le quitus aux administrateurs.

L'exercice clos le 30 décembre 2022 fait ressortir un résultat de 5 478,68 euros.

Les sommes distribuables de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	5 478,68
Total	5 478,68

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	226 667,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	226 667,97

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	30/12/2022
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	5 478,68
Total	5 478,68

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	30/12/2022
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	226 667,97
Total	226 667,97

B/ Rapport sur le Gouvernement d'entreprises

(article L 225-37 du Code de Commerce)

1. Modalités d'exercice de la Direction Générale

Le Conseil d'administration réuni le 30 avril 2021 a décidé de maintenir le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Le mandat du Président Directeur Général a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos fin décembre 2026.

2. Liste des mandats et fonctions des mandataires de la SICAV

Un courriel a été envoyé aux administrateurs afin de les informer de leur obligation de déclarer l'ensemble de leurs mandats avant le 10 février 2023.

Jean-François PIRAUD

- Administrateur de la SICAV Massélia Investissements
- Administrateur de la SICAV ELAN R-co
- Administrateur de la SICAV ELAN ORCHESTRA
- Administrateur de la SICAV Performance Valeurs

- Président Directeur Général et administrateur de la SICAV GIP
- Président de la SICAV de droit belge RWM Strategic Value
- Administrateur de la SICAV de droit belge Elan Participations
- Administrateur de la SICAV de droit belge R-co WM RDT DBI

Arnaud BESSE

- Administrateur de la SICAV ALM Investissements
- Administrateur de la SICAV GIP
- Administrateur de la SICAV 5i Invest
- Directeur Général et Administrateur de la SICAV SIBELIA
- Administrateur de la SICAV Turquoiz Invest

Olivier MORACCHINI

- Directeur Général Délégué et Administrateur de la SICAV GIP

Didier BOUVIGNIES

- Président Directeur Général et administrateur de la SICAV R-co Thematic Target 2026 HY
- Président et administrateur de la SICAV Essor Japan Opportunities
- Directeur Général Délégué de la SICAV Massélia Investissements
- Directeur Général Délégué de la SICAV Elan R-co et Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV Elan R-co
- Associé Gérant de Rothschild & Co Asset Management Europe, Société en Commandite Simple
- Administrateur de la SICAV Cap Business
- Président de l'association de Prévoyance Aréas
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe administrateur de la SICAV GIP
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe administrateur de la SICAV 5m Invest
- Représentant permanent de Rothschild & Co Asset Management Europe, administrateur de la SICAV R-co Target 2024 High Yield

3. Conventions

3.1 Conventions conclues entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% et une société détenue à plus de 50% par la SICAV GIP

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2022, aucune convention n'a été conclue entre un mandataire social ou un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% et une société détenue à plus de 50% par la SICAV GIP.

3.2. Conventions visées par l'article L 225-38 du Code de Commerce

En outre, la SICAV GIP n'a pas, au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2022, conclu de convention entrant dans le champ d'application des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce.

3.3 Conventions courantes conclues à des conditions normales

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, le Président a tenu à votre disposition et communiqué au Commissaire aux Comptes, la liste des conventions courantes ci-dessous conclues à des conditions normales.

N°	Nature	Parties	Date	Expiration
1	Convention de délégation de gestion administrative et comptable	GIP/Rothschild&Co Management Europe	22/09/2017	Durée indéterminée
2	Convention de mise à disposition des locaux	GIP/Rothschild&Co Management Europe	22/09/2017	Durée indéterminée
3	Convention de dépositaire	GIP/CACEIS Bank	12/09/2017	Durée indéterminée

4. Délégations accordées au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital (Article L225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce)

Néant.

II – VIE DE LA SICAV AU COURS DE L'EXERCICE

A/ Evolution du portefeuille

Au cours de l'exercice, la valeur liquidative des actions GIP est passée de 124,47 € au 31 décembre 2021 à 112,21 € au 30 décembre 2022, soit une baisse de 9,85 %.

L'actif net s'élève à 7 571 007,89 € au 30 décembre 2022 contre 8 405 239,36 € au 31 décembre 2021, soit une baisse de 9,92%.

Le nombre des actions est passé de 67 526,6663 au 31 décembre 2021 à 67 471,6663 au 30 décembre 2022.

Ci-après, le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices sociaux :

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	7 164 187,02	6 252 743,69	6 499 266,49	8 405 239,36	7 571 007,89
Nombre de titres	80 386,4753	59 485,2656	59 322,2656	67 526,6663	67 471,6663
Valeur liquidative unitaire	89,12	105,11	109,56	124,47	112,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,19	1,22	-0,72	2,09	3,35
Capitalisation unitaire sur résultat	4,35	0,22	0,21	0,95	0,08

B/ Rappel de de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement de la SICAV

Objectif de gestion : L'objectif de la SICAV est la recherche de performance, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en investissant essentiellement sur les marchés

actions et de taux mondiaux, par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire reposant notamment sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs.

Indicateur de référence :

La SICAV n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres en application de critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché. En outre, compte tenu du fait que l'équipe de gestion privilégiera (i) la classe d'actif action ou celle des produits de taux et/ou (ii) les OPC à rendement absolu selon les circonstances de marché, la référence à un indicateur ne serait pas représentative.

La SICAV est gérée activement et de manière discrétionnaire. La SICAV n'est pas gérée en référence à un indice.

La SICAV n'est pas une SICAV indicielle.

Stratégies d'investissement :

1. Description des stratégies utilisées :

La SICAV GIP est investie dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), dans des actions et OPC de produits d'actions ainsi que dans des produits de taux ou convertibles et OPC de produits de taux ou spécialisés en obligations convertibles, en fonction des opportunités de marché (gestion discrétionnaire). La SICAV peut investir jusqu'à 100 % de son actif en OPC (dont les OPC cotés/ETF).

- **Allocation stratégique** : en vue de réaliser l'objectif de gestion, la SICAV investit en fonction de l'évolution des marchés :
 - ✓ Entre 35% et 100% en direct et via des OPC, y compris les ETF, en actions et produits d'actions de tous secteurs, de toutes zones géographiques, de toutes tailles de capitalisation boursière, sachant que la SICAV pourra être investie entre 0% et 100% de son actif en actions en titres vifs. La quote-part d'OPC spécialisés sur les marchés des matières premières, dont celui des sociétés aurifères, est limitée à 30% de l'actif de la SICAV ;
 - ✓ Entre 0% et 65 % en direct et via des OPC en produits de taux de signature d'Etat ou privée, et de toute qualité de signature dont maximum 40% en titres dit « spéculatifs » ou à « haut rendement » ,
 - ✓ Entre 0% et 40% en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions, et/ou en OPC à rendement absolu, Liquidités à titre accessoire.

Dans le cadre de son investissement à hauteur de 40% maximum en OPC à rendement absolu, la SICAV pourra investir dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu suivantes :

- Les stratégies « Long/Short » (« Acheteur/Vendeur »), auxquelles la SICAV pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « Long » (« Acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « Short » (« Vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte.
- Les stratégies « Arbitrage/Relative value », auxquelles la SICAV pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la

formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc.

- Les stratégies « Global Macro », auxquelles la SICAV pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, partent d'une analyse macro-économique des économies et des marchés pour formuler des thèmes d'investissement et investir de manière discrétionnaire sur tous les marchés. Les gérants « Global Macro » investissent sans aucune limitation de zone géographique ou de type d'actifs : actions, obligations, devises, produits dérivés, etc. Ils cherchent à anticiper les changements des marchés en fonction des variables macro-économiques majeures et surtout des variations de taux d'intérêts. Ils appliquent une gestion opportuniste, basée sur une identification et une évaluation propre au gérant. Ces mouvements peuvent résulter d'évolutions dans des économies mondiales, des aléas politiques ou de l'offre et la demande globales en ressources physiques et financières.

- Les stratégies « Systématiques », auxquelles la SICAV pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, s'appuient sur des algorithmes et une exécution (trading) automatisée (via des modèles mathématiques) visant à exploiter différentes caractéristiques de marché (tendance, volatilité, retour à la moyenne,...). Ces stratégies utilisent principalement les marchés de contrats « futures » sur les classes d'actifs actions, obligations, change et matières premières.

- Les stratégies « Situations Spéciales »/ « Event-driven », auxquelles la SICAV pourra recourir entre 0 et 40% de l'actif net, consistent à tirer parti des opportunités créées par d'importants événements liés à la structure sociale d'une entreprise, telles que "spin-off" (désinvestissement), fusion, acquisition, faillite, réorganisation, rachat d'actions propres ou changement au sein de la direction. L'arbitrage entre différentes parties du capital de la société fait partie de cette stratégie.

La SICAV peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, de devises, change à terme, marché des futures et options sur actions, taux, devises ou indices) afin de poursuivre son objectif de gestion (gestion discrétionnaire). Pour ce faire, le gestionnaire couvre son portefeuille ou/et l'expose sur des secteurs d'activités, zones géographiques, devises, taux, actions, titres et valeurs assimilées, indices.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché action, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 110%. L'exposition consolidée du portefeuille au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition directe et indirecte au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100%.

La SICAV pourra être exposée aux pays hors OCDE y compris les pays émergents jusqu'à 50 % de son actif, de façon directe et indirecte via les OPC sous-jacents spécialisés sur les marchés hors OCDE.

La SICAV pourra être exposée aux risques liés aux petites capitalisations, de façon directe et indirecte via les OPC sous-jacents spécialisés sur les petites capitalisations, jusqu'à 50 % de l'actif, dont 35% maximum d'exposition directe.

La SICAV pourra être exposée aux obligations spéculatives dites à haut rendement (« High Yield ») et/ou dans des titres non notés, jusqu'à 40 % de son actif, de façon directe et indirecte via les OPC sous-jacents spécialisés en obligations à haut rendement.

La quote-part de l'actif de la SICAV investie en titres subordonnés de façon directe ou indirecte via les OPC sous-jacents est limitée à 40% maximum.

La SICAV pourra être exposée aux obligations convertibles, jusqu'à 20 % de son actif, de façon directe et indirecte via les OPC sous-jacents spécialisés en obligations convertibles.

Existence d'un risque de change pour les actionnaires.

- **Sélection des sous-jacents :**

- o **Pour la poche produit d'action le critère de sélection des titres est le suivant :**

Le processus de gestion de la SICAV combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- L'allocation sectorielle résulte de l'analyse de l'environnement macroéconomique et financier.
- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes:
 - o Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER ...)
 - o Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...)

- o **Pour la poche taux les deux sources de valeur ajoutée suivantes sont utilisées pour la gestion :**

1) **La sensibilité** : La sensibilité du portefeuille est augmentée si le gérant anticipe une baisse des taux et réciproquement.

L'exposition au risque de crédit : Le processus de gestion de la SICAV combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- o L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
- o La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes:
 - o Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
 - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,
 - en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
 - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.
 - o Une analyse qualitative basée sur :
 - la pérennité du secteur,
 - sur l'étude du jeu concurrentiel,
 - la compréhension du bilan,
 - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...),
 - la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan), la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.

- 2) **Le positionnement sur la courbe des taux** : En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'aplatissement ou à la pentification de la courbe des taux, les titres de maturité courte et très longue seront préférés à ceux de maturité intermédiaire ou le contraire.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation mais procède à sa propre analyse afin d'évaluer la qualité de crédit des instruments de taux.

- **Pour la poche OPC le critère de sélection des titres est le suivant :**
Les OPC seront sélectionnés selon une approche Top Down en fonction des classes d'actifs.

Critères extra-financiers :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

La SICAV est gérée selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements suivront la politique ESG, et certaines dispositions de la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site :

<https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

2. Description des catégories d'actifs :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de la SICAV sont :

- **Actions** : investissement entre 0 et 100 % de l'actif net
L'allocation de la poche action est comprise entre 0 et 100% de l'actif de la SICAV dans tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (avec 35 % maximum de petites capitalisations et 50% maximum d'actions des pays hors OCDE, y compris émergents). La répartition sectorielle et géographique des actions n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.
- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations** :
investissement entre 0 et 65 % de l'actif net
Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, la SICAV investira dans des obligations, des titres de créances négociables (tels que notamment les titres négociables à court terme (incluant notamment les

certificats de dépôts et les billets de trésorerie émis avant le 31 mai 2016) et Euro Commercial Paper) à taux fixe, variable ou révisable, des obligations indexées, des obligations convertibles (jusqu'à 20% maximum). La quote-part de l'actif de la SICAV investie en titres subordonnés est limitée à 40% maximum dont 40% maximum en obligations *callable* et *putable*. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. En tout état de cause, les investissements en obligations haut rendement, non « Investment Grade », et/ou dans des titres non notés peuvent représenter jusqu'à 40% de l'actif de la SICAV. Les investissements en obligations d'émetteurs de pays hors OCDE (y compris émergents) peuvent également représenter jusqu'à 50% de l'actif de la SICAV.

- **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger** : investissement entre 0 et 100 % de l'actif net
 Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, la SICAV pourra détenir :
 - des parts ou actions d'OPCVM de toutes classifications, dont les OPCVM cotés/ETF de droit français et/ou européen relevant de directive européenne 2009/65/CE qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement,
 - dans la limite de 30% de l'actif net des parts ou actions d'OPC de droit français ou étranger de toutes classifications, dont les OPC cotés/ETF, spécialisés sur les marchés des matières premières, dont celui des sociétés aurifères,
 - dans la limite de 30%, des parts ou actions d'autres OPC de droit français ou étranger de toutes classifications, dont les OPC cotés/ETF ou fonds d'investissement de droit étranger, et répondant aux quatre conditions énoncées par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

NB : L'OPCVM est susceptible de détenir des parts ou actions d'OPC gérés en direct ou par délégation ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

○ **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Produits de taux	OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger
Fourchettes de détention	0 – 100 %	0 – 65 %	0 – 100 %
Investissement dans des petites capitalisations	0 – 35 %	Néant	0 – 50 %
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE y compris les pays	0 – 50 %	0 – 50 %	0 – 50 %
Restrictions d'investissements imposées par la société de	Néant	Néant	Néant

3. Utilisation des Instruments dérivés :

La SICAV peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le gérant interviendra sur le risque action, de taux et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et/ou à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier, le gérant peut intervenir sur le marché des swaps de taux et de devises, changes à terme, marché des futures et options sur actions, taux, devises ou indices.

Il est précisé que la SICAV n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

Les stratégies optionnelles : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il pourra être amené à vendre ou acheter des options sur marchés actions, de taux et de devises. Par exemple, s'il anticipe une forte hausse du marché, il pourra acheter des calls ; s'il pense que le marché augmentera doucement et que la volatilité implicite est élevée, il pourra vendre des puts. Au contraire, s'il anticipe une forte baisse du marché, il achètera des puts. Enfin, s'il pense que le marché ne peut plus monter, il vendra des calls.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 110 %.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition consolidée du portefeuille au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100 %.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc.
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

4. Titres intégrant des dérivés :

L'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 40 % de l'actif net (bons de souscriptions, EMTN / certificats structurés, autocall, warrants, obligations convertibles (à hauteur de 20% maximum), obligations *callable* et *putable* (à hauteur de 40% maximum), ainsi que les titres intégrant des dérivés simples présentant une typologie de risques similaire à celle des instruments précédemment listés) en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition au marché action, devises et taux. L'exposition consolidée du portefeuille au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 110%. L'exposition consolidée du portefeuille au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition consolidée du portefeuille au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100 %. L'exposition consolidée du portefeuille au marché des matières premières (y compris via les titres intégrant des dérivés et les OPC) ne dépassera pas 30%.

5. Dépôts :

L'OPCVM pourra avoir recours jusqu'à 20% de son actif net à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités de l'OPCVM.

6. Emprunts d'espèces :

L'OPCVM pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif net, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Description générale des opérations :

- Nature des interventions :

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus de l'OPC.

- Nature des opérations utilisées :

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions, de produits de taux ou crédit (titres de créances et instruments du marché monétaire) d'émetteurs issus de pays membres de l'OCDE.

- Données générales pour chaque type d'opération :

- Niveau d'utilisation envisagée :

Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) et d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif de l'OPC. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet d'une telle opération pourra représenter 10% de l'actif.

- Rémunération :

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « frais et commission ».

- Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :

- Garanties :

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « informations relatives aux garanties financières de l'OPC ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire de l'OPC. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique « informations relatives aux garanties financières de l'OPC ».

- Sélection des Contreparties :

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Établissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de BBB. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

- Risques : se reporter à la rubrique « Profil de risque ».

C/ **Commentaires de gestion**

L'année 2022 s'ouvre sur un tournant majeur dans la crise sanitaire du Covid-19. A l'exception de la Chine, les grandes économies mondiales adoptent des stratégies de sortie des grandes mesures de protections sanitaire, accompagnant le retour à la mobilité et aux échanges. Cependant, alors que cet appui à la reprise de la consommation devrait permettre le soutien de la croissance, plusieurs vents contraires s'y opposent. D'une part des durcissements monétaires sont enclenchés par les banques centrales des pays développés, justifiées par les fortes tensions enregistrées sur les chiffres d'inflation. D'autre part, la tentative d'invasion de l'Ukraine par la Russie déclenchée le 24 février dernier crée une forte déstabilisation géopolitique. Enfin, la poursuite de la politique « zéro-covid » en Chine perturbe les chaînes d'approvisionnement et la consommation sur le territoire. Ces tensions s'accumulent sur les prix des matières premières, de l'énergie, des coûts de transport, de certains composants technologiques, etc.

La poussée historique de l'inflation cette année demeure donc avant tout expliquée par une crise de l'offre et non de la demande. Devant cette situation très inhabituelle, les Banques Centrales affichent le but affirmé de réduire la demande des consommateurs pour éviter la formation d'une boucle prix-salaires et décident de travailler à réduire rapidement son intensité. Ce faisant, elles fragilisent de façon prononcée le segment immobilier (hausse historique des coûts de financement), celui de la consommation (renégociations hypothécaires aux Etats-Unis) et celui de l'investissement (hausse générale du coût de la dette), à l'aide de deux types d'actions. Tout d'abord, avec un arrêt rapide des programmes d'achat d'obligations et d'autre part, avec l'engagement de processus de remontée des taux directeurs (à l'exception notable de la Chine, empêtrée dans sa « gestion » atypique de la crise sanitaire) afin de durcir les conditions financières. Les Banques Centrales agissant sur la demande (et non sur l'offre, véritable source des problèmes d'inflation), augmentent de ce fait nettement le risque (dont elles se défendent) d'entraîner l'économie mondiale en récession...

L'année est ainsi marquée par la poursuite du durcissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, avec un rythme de remontée des taux directeurs historiquement soutenu, bouleversant les références de valorisation de toutes les classes d'actifs ! Derrière cette petite révolution émergent au moins deux opportunités nouvelles : la possibilité de placer des liquidités « court terme » à des rémunérations intéressantes et celle de pouvoir à nouveau investir sur des supports obligataires avec des espérances de rendement significatives (de l'ordre de 5 à 8%) tant sur le marché européen que sur son homologue américain. Sur les marchés actions, les sociétés qualifiées de « valeurs de croissance » et celles à forte valorisation sont sanctionnées, victimes de la remontée des taux, en témoigne la baisse prononcée du Nasdaq. A l'inverse, les titres liés aux matières premières (pétrole, minières, aurifères), les valeurs décotées et le dollar tirent leur épingle du jeu.

P.I.B. Au tournant de l'année 2023, les principales préoccupations des investisseurs pourraient se résumer à ces trois lettres qui, exceptionnellement, signifieraient Pivot, Inflation et Banques centrales ! En effet, les intervenants de marchés sont attentifs à tout signe avéré de ralentissement dans les données d'*Inflation*, qui permettrait d'espérer un terme prochain dans le processus de durcissement monétaire mené par les grandes *Banques centrales* et aboutir ainsi au fameux point *Pivot* qui marquerait le début probable d'une nouvelle phase d'assouplissement des conditions monétaires. Ainsi, paradoxalement, les marchés financiers ont réagi positivement à toutes publications indiquant un ralentissement d'activités et négativement lorsqu'elles montraient une certaine dynamique !

Dans ce contexte, au 30 décembre, presque toutes les classes d'actifs accusent des reculs significatifs. Sur les marchés actions les indices internationaux (MSCI World, devises locales) restent en retrait avec une performance négative à -19.5%. Géographiquement, l'Eurostoxx 50 affiche un recul de près de -11.7%. Aux États-Unis, les valeurs

« technologiques » poursuivent leur retrait et affichent une perte de près de -33.1% (Nasdaq, USD), tandis que l'indice phare outre-Atlantique, le S&P500, se replie de -19.4% sur la même période (USD). Du côté des taux, le constat est aussi celui d'une baisse généralisée avec -18.4% pour l'indice de dette des pays de la zone euro (Euro EMTS, EUR). Cependant, quelques rares classes d'actifs affichent des performances positives, profitant directement de la crise énergétique et des risques de récession, tel que le secteur des matières premières avec une progression de +10.5% pour le pétrole (Brent, USD), et le dollar américain, s'appréciant contre nombre de devises et passant par le seuil de parité avec l'euro avant de revenir à 1.07 EUR/USD à fin décembre.

Ce contexte nous a amené tout au long de l'année à réduire l'exposition aux actions et aux sociétés et zones géographiques les plus cycliques. La poche obligataire a été renforcée ainsi que celle des produits structurés sur opportunités.

La performance de la SICAV est de - 9,85 % au cours de l'exercice clos le 30 décembre 2022.

D/ Changements substantiels intervenus

- *Au cours de l'exercice :*

Conflit Russo-Ukrainien : La SICAV n'a pas été de manière directe impactée par la crise en Ukraine. En effet, la SICAV ne détient aucun titre de sociétés Russes ou Ukrainiennes. En revanche, les différents marchés boursiers internationaux ont connu une forte hausse de la volatilité au cours de l'année 2022. Les performances de la SICAV étant corrélées à ces différents marchés, la SICAV a également connu une hausse de sa volatilité cette année, bien que comparable à ce qui peut être observé sur des fonds similaires.

- *Post clôture :*

Le 1^{er} janvier 2023 : La documentation réglementaire de la SICAV a été mise à jour afin de prendre en compte le passage au Document d'Informations Clés (DIC PRIIPS), en remplacement du DICI.

E/ Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

- Achats :

RMM TRÉSORERIE C	1 022 976	€
ISHR SP 500 EUR-H	946 077	€
MORG STAN ZCP 01-26	147 750	€
R-CO TARG 2028 IG P	147 435	€

- Ventes :

iShares Core SP 500	446 519	€
UBS AG ZCP 06-30	374 122	€
RMM TRÉSORERIE C	358 724	€
XTRACK MSCI CHINA 1C	281 485	€

F/ Instruments financiers dérivés

La SICAV n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours aux instruments financiers dérivés (incluant les TRS).

G/ Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

La SICAV n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension.

H/ Risque Global

La méthode de calcul du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

I/ Informations sur les risques financiers

NEANT

J/ Règles d'investissements

Cette SICAV respectera les ratios réglementaires applicables aux OPCVM investissant plus de 10 % en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement.

III - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

A/ Politique groupe de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

B/ Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2022, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres ;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Conditions de recours pour l'exercice 2022 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management Europe a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2022, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management Europe auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2022 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 45.21% du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 54.79% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2022, Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

C/ Politique ESG et Transition énergétique

La SICAV est gérée selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce produit financier n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La SICAV respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande.

L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

D/ Politique de vote et exercice par la société de gestion des droits attachés aux titres détenus dans la SICAV

1- Politique de vote

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière

des sociétés. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligatoires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

2- Exercice des droits de vote

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management Europe reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire de l'OPC exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Au cours de cet exercice, la SICAV a ainsi pris part au vote lors des assemblées suivantes :

Code ISIN	Société	Date	Position
FR0000120073	Air Liquide SA	04/05/2022	451
KYG017191142	Alibaba Group Holding Limited	30/09/2022	1 360
FR0000121261	Compagnie Generale des Etablissements Michelin SCA	13/05/2022	200
FR0000121485	Kering SA	28/04/2022	50
FR0000121014	LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	21/04/2022	164
US5949181045	Microsoft Corporation	13/12/2022	100
FR0013269123	Rubis SCA	09/06/2022	520

KYG875721634	Tencent Holdings Limited	18/05/2022	500
KYG875721634	Tencent Holdings Limited	18/05/2022	500
FR0000120271	TotalEnergies SE	25/05/2022	2 200

E/ Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management Europe (ci-après « R&Co AM Europe ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM Europe a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM Europe est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants ⁽¹⁾)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs

- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques

(1) : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, sur demande auprès du service des Ressources Humaines.

Au titre de l'année 2022, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

R&Co Asset Management Europe Exercice 2022	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	146	16,90	11,06	5,85
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	36	8,08		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	27	6,58		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	9	1,50		

*Données en millions d'Euros, bruts non chargés
Effectifs en ETP*

GIP

Société d'Investissement à Capital Variable

29, avenue de Messine
75008 Paris

**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 30 décembre 2022

GIP

Société d'Investissement à Capital Variable

29, avenue de Messine
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif GIP constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

A blue shield icon with a white checkmark is positioned to the left of a handwritten signature in black ink. The signature appears to be 'Olivier GALIENNE'.

Olivier GALIENNE

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	7 514 671,99	8 182 237,98
Actions et valeurs assimilées	494 848,56	583 913,29
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	494 848,56	583 913,29
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 597 814,33	1 807 237,75
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 597 814,33	1 807 237,75
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	5 422 009,10	5 791 086,94
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 606 961,56	5 791 086,94
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	815 047,54	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	682,69	690,39
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	682,69	690,39
COMPTES FINANCIERS	100 322,72	257 468,30
Liquidités	100 322,72	257 468,30
TOTAL DE L'ACTIF	7 615 677,40	8 440 396,67

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 338 861,24	8 199 314,98
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	226 667,97	141 440,71
Résultat de l'exercice (a,b)	5 478,68	64 483,67
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	7 571 007,89	8 405 239,36
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	44 669,51	35 157,31
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	44 669,51	35 157,31
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	7 615 677,40	8 440 396,67

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	699,36	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	14 345,12	27 408,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées	24 085,63	77 583,56
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	16 284,09	1 476,65
TOTAL (1)	55 414,20	106 468,73
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	95,67	384,80
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	95,67	384,80
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	55 318,53	106 083,93
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	49 839,04	49 992,54
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	5 479,49	56 091,39
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-0,81	8 392,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	5 478,68	64 483,67

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013268638 - Action GIP C : Taux de frais maximum de 0,85% TTC

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action GIP C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	8 405 239,36	6 499 266,49
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 296,97	1 015 894,26
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-14 129,46	-19 099,07
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	286 763,73	135 668,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-118 191,93	-5 195,22
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-1 541,29	-966,29
Différences de change	8 634,03	87 373,93
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-1 008 493,01	636 255,50
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>344 652,14</i>	<i>1 353 145,15</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 353 145,15</i>	<i>-716 889,65</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5 479,49	56 091,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	7 571 007,89	8 405 239,36

(*) 31/12/2021 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50,00 €

(**) 30/12/2022 : Frais d'attribution d'un identifiant d'entité juridique facture LEI : -50,00 €

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 141 853,33	15,08
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	246 488,00	3,25
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	209 473,00	2,77
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	1 597 814,33	21,10
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	781 450,50	10,32	0,00	0,00	816 363,83	10,78	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 322,72	1,33
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	402 800,00	5,32	206 211,33	2,72	555 531,00	7,34	433 272,00	5,72
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	100 322,72	1,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 HKD		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	96 468,21	1,27	34 821,35	0,46	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	574 006,70	7,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	8 862,73	0,12	91,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	682,69
TOTAL DES CRÉANCES		682,69
DETTES		
	Frais de gestion fixe	44 669,51
TOTAL DES DETTES		44 669,51
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-43 986,82

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	67,0000	7 296,97
Actions rachetées durant l'exercice	-122,0000	-14 129,46
Solde net des souscriptions/rachats	-55,0000	-6 832,49
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	67 471,6663	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	53 342,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Rétrocessions des frais de gestion	3 503,40

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			2 233 732,53
	FR0000284150	ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	61 013,16
	FR0012902658	ESSOR USA OPPORTUNITIES U USD	63 475,15
	FR0010697482	R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	1 224,58
	FR0013294006	R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	222 767,36
	FR0013269412	R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	277 826,25
	FR001400BU98	R-CO TARGET 2028 IG P EUR	150 300,00
	FR0007001581	R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	98 570,25
	FR0011847409	R-CO VALOR P EUR	525 405,68
	FR0013127222	RMM TRÉSORERIE C EUR	833 150,10
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			2 233 732,53

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	5 478,68	64 483,67
Total	5 478,68	64 483,67

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 478,68	64 483,67
Total	5 478,68	64 483,67

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	226 667,97	141 440,71
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	226 667,97	141 440,71

	30/12/2022	31/12/2021
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	226 667,97	141 440,71
Total	226 667,97	141 440,71

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net en EUR	7 164 187,02	6 252 743,69	6 499 266,49	8 405 239,36	7 571 007,89
Nombre de titres	80 386,4753	59 485,2656	59 322,2656	67 526,6663	67 471,6663
Valeur liquidative unitaire	89,12	105,11	109,56	124,47	112,21
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-3,19	1,22	-0,72	2,09	3,35
Capitalisation unitaire sur résultat	4,35	0,22	0,21	0,95	0,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
ALPHABET-C-	USD	700	58 232,70	0,77
AMAZON.COM INC	USD	200	15 750,98	0,21
MICROSOFT CORP	USD	100	22 484,53	0,30
TOTAL ETATS-UNIS			96 468,21	1,28
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	496	65 670,40	0,87
KERING	EUR	50	23 775,00	0,31
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	164	111 503,60	1,47
MICHELIN (CGDE)	EUR	800	20 788,00	0,27
RUBIS	EUR	520	12 792,00	0,17
TOTALENERGIES SE	EUR	2 200	129 030,00	1,71
TOTAL FRANCE			363 559,00	4,80
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	1 360	14 104,83	0,18
JD.COM INC - CL A	HKD	24	635,47	0,01
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	500	20 081,05	0,27
TOTAL ILES CAIMANS			34 821,35	0,46
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			494 848,56	6,54
TOTAL Actions et valeurs assimilées			494 848,56	6,54
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CANADA				
CAN IMP BK AUTRE V 16-12-24 CV RCB	EUR	70 000	69 073,83	0,91
TOTAL CANADA			69 073,83	0,91
ETATS-UNIS				
CITIGROUP GLOBAL MKTS ZCP 06-01-27 CV	EUR	100 000	99 570,00	1,31
TOTAL ETATS-UNIS			99 570,00	1,31
FRANCE				
CIC AUTRE V 09-05-28 CV RCB	EUR	100 000	98 002,00	1,29
TOTAL FRANCE			98 002,00	1,29
LUXEMBOURG				
CITIGROUP GLOBAL MKTS FUNDING ZCP 25-04-30 CV	EUR	100 000	95 940,00	1,27
TOTAL LUXEMBOURG			95 940,00	1,27
PAYS-BAS				
BBVA GLOBAL MKTS BV ZCP 16-09-27	EUR	70 000	67 648,00	0,89
JP MORGAN STRUCTURED PRODUCTS OPT 2.45% 25-10-27	EUR	200 000	176 180,00	2,33
TOTAL PAYS-BAS			243 828,00	3,22
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS BK AUTRE V 08-11-23 CV RCB	EUR	200 000	198 440,00	2,63
BARCLAYS BK AUTRE V 22-09-26	EUR	70 000	70 308,00	0,93
MORGAN STANLEY AND CO INTL ZCP 06-06-25 CV RCB	EUR	150 000	137 137,50	1,81
MORGAN STANLEY INTL ZCP 04-03-30 CV RCB	EUR	50 000	47 170,00	0,62
MORGAN STANLEY INTL ZCP 05-01-26	EUR	150 000	141 825,00	1,87

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MORGAN STANLEY INTL ZCP 17-09-29 CV RCB	EUR	200 000	192 160,00	2,54
ROYAL BANK OF CANADA LONDRES AUTRE V+0.0% 11-10-23 CV RCB	EUR	200 000	204 360,00	2,70
TOTAL ROYAUME-UNI			991 400,50	13,10
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 597 814,33	21,10
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			1 597 814,33	21,10
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
Echiquier Entrepreneurs FCP	EUR	20	37 167,00	0,49
ESSOR EMERGING MARKETS C EUR	EUR	12	61 013,16	0,81
ESSOR USA OPPORTUNITIES U USD	USD	37	63 475,15	0,83
Lyxor MSCI Emerging Markets UCITS ETF FCP C	EUR	12 000	128 266,80	1,70
MONETA MULTI CAPS RD	EUR	272	225 509,76	2,98
MULTI UNIT FRANCE SICAV LYXOR-CAC 40 DR ETF UCITS Dist	EUR	8 585	554 344,61	7,32
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF	EUR	12 444	489 273,19	6,46
R-CO CONVICTION CREDIT 12M EURO C EUR	EUR	9,57	1 224,58	0,01
R-CO CONVICTION EQUITY VALUE EURO CL EUR	EUR	1 113,5584	222 767,36	2,95
R-CO TARGET 2024 HIGH YIELD C EUR	EUR	2 665	277 826,25	3,67
R-CO TARGET 2028 IG P EUR	EUR	1 500	150 300,00	1,98
R-CO THEMATIC GOLD MINING C EUR	EUR	1 275	98 570,25	1,31
R-CO VALOR P EUR	EUR	284	525 405,68	6,94
RMM TRÉSORERIE C EUR	EUR	847,6707	833 150,10	11,00
SYCOMORE FRANCECAP I	EUR	239	153 010,19	2,02
TOTAL FRANCE			3 821 304,08	50,47
IRLANDE				
FIRST STATE GR CHINA GRW FD CL I	USD	1 000	113 924,34	1,51
TOTAL IRLANDE			113 924,34	1,51
LUXEMBOURG				
COM SELECT.WPS SELECT GRW B C.	EUR	27	174 303,90	2,30
EXANE FDS 1 CERES FUND CL.A C.	EUR	10	172 653,70	2,28
JPMF CHINA FD SHS JPM C ACC USD C	USD	2 350	118 205,04	1,56
MS INV F ASIA OPPORTUNITY FUND I	USD	1 050	49 399,02	0,65
TROWE PRICE-LARG CAP EQ A ACC	USD	3 830	157 171,48	2,08
TOTAL LUXEMBOURG			671 733,14	8,87
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 606 961,56	60,85
Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés				
IRLANDE				
iShares Core SP 500 UCITS ETF USD Dist	USD	2 005	71 831,67	0,95
ISHARES SP 500 EUR HEDGED UCITS ETF ACC	EUR	9 050	743 215,87	9,82
TOTAL IRLANDE			815 047,54	10,77
TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés			815 047,54	10,77
TOTAL Organismes de placement collectif			5 422 009,10	71,62
Créances			682,69	0,00
Dettes			-44 669,51	-0,59
Comptes financiers			100 322,72	1,33

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actif net			7 571 007,89	100,00

Action GIP C	EUR	67 471,6663	112,21	
--------------	-----	-------------	--------	--